VOS ACTIONS : ÉGALÉES

Nous vous récompensons lorsque nous gagnons ensemble

Photo offerte par Andy Parsons, gestionnaire de la prestation d'apprentissage, Indianapolis.

Devenez actionnaire de Rolls-Royce et faites la différence

Présentation de « *Vos Actions : Égalées* ». Une façon simple de devenir actionnaire et d'investir ensemble dans notre avenir. Achetez une action, obtenez-en une gratuite !

Rolls-Royce est une force motrice du progrès qui alimente, protège et connecte les populations partout dans le monde. Nous accomplissons d'importants progrès pour devenir l'entreprise performante, compétitive, résiliente et en pleine croissance que nous avons le potentiel d'être, mais nous devons rester concentrés et maintenir notre élan.

Nous faisons tous la différence. C'est pourquoi nous vous récompensons lorsque nous gagnons ensemble.

En tant que propriétaires de Rolls-Royce, nous sommes tous dans le même bateau : nous faisons chaque jour tout notre possible pour mettre en œuvre notre stratégie et respecter nos valeurs.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur vos actions dans cette brochure. Nous espérons que vous vous joindrez à nous pour saisir cette opportunité passionnante !

Restons concentrés, réalisons notre plan et gagnons ensemble, tous ensemble, sous la bannière Rolls-Royce.

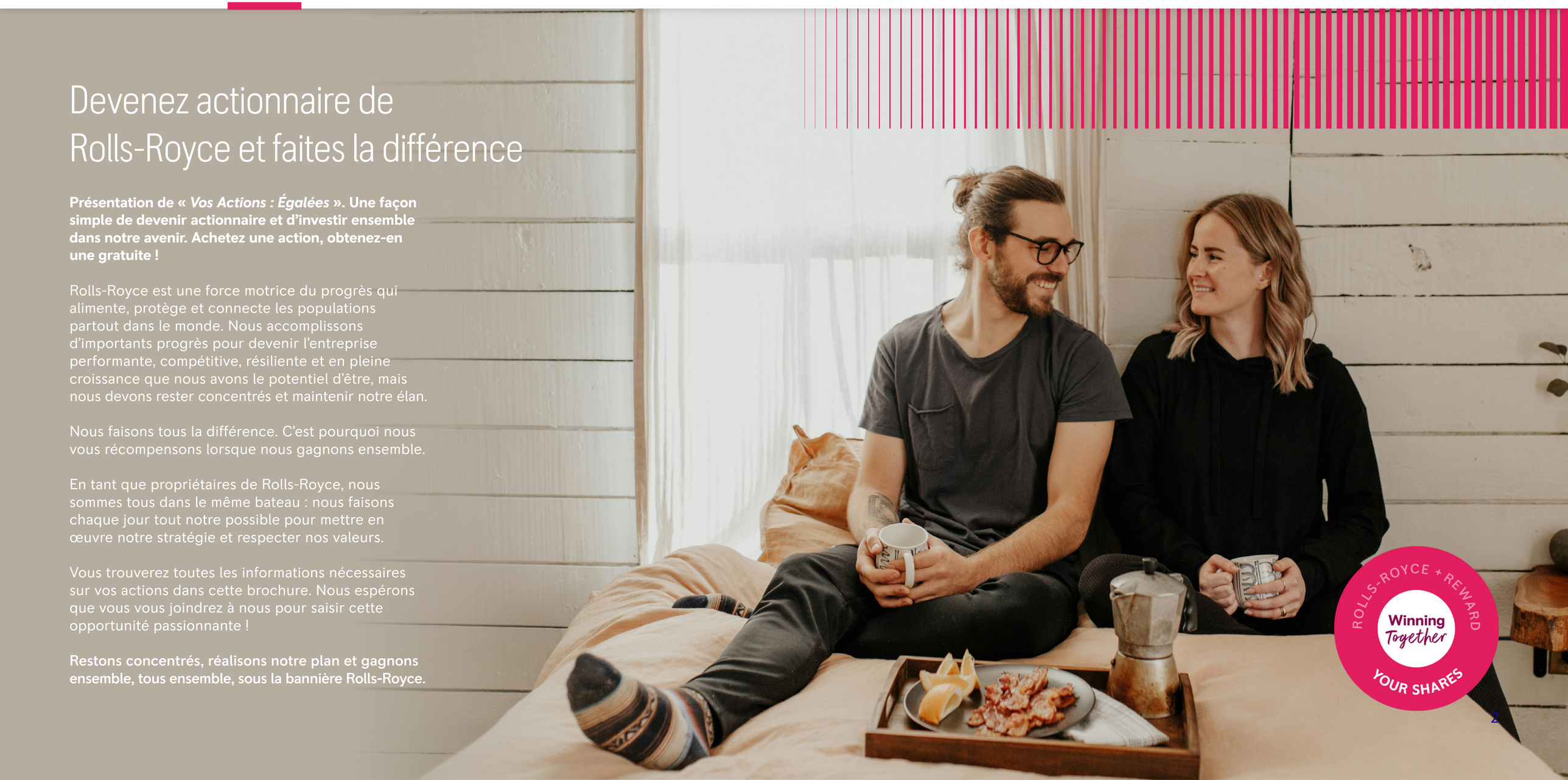

Caractéristiques principales

Vos Actions : Égalées est votre opportunité de devenir actionnaire de Rolls-Royce et de détenir une partie de notre entreprise.

***Vos Actions : Égalées*, c'est...**

Abordable

Investissez à partir de seulement l'équivalent local de 5 £ par mois.

Généreux

Pour chaque action que vous achetez jusqu'à 150 £ par trimestre, nous vous offrons gratuitement une action supplémentaire !

Flexible

Commencez, arrêtez ou modifiez votre investissement à tout moment.

Responsabiliser

Profitez des avantages liés à la possession d'une partie de notre entreprise.

Votre calendrier pratique

Vos Actions : Égalées fonctionne selon un « cycle de plan » qui vous permet d'investir sur 12 mois. Investissez chaque mois à partir de votre salaire et achetez des actions chaque trimestre. Découvrez comment cela fonctionne ci-dessous.

Adhérez

Profitez d'une grande flexibilité : adhérez, modifiez ou arrêtez vos investissements à tout moment* pendant le cycle de plan mai-avril, en fonction de vos besoins.

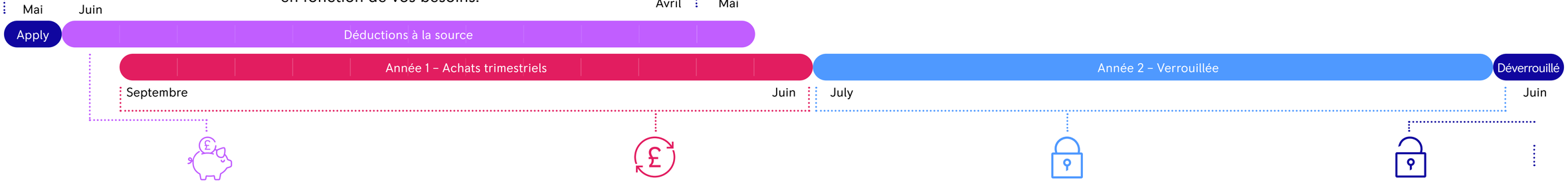

Investissez

Investissez chaque mois entre 5 £ et 150 £, selon votre salaire net, dans votre entreprise. Pour les collègues payés toutes les deux semaines ou deux fois par mois, le montant total de l'investissement mensuel sera prélevé sur deux périodes de paie au cours de chaque mois. Pour les collègues payés chaque semaine, le montant total de l'investissement mensuel sera prélevé sur les quatre premières périodes de paie au cours de chaque mois.

Achetées et Égalées

Votre investissement est converti en livres sterling et utilisé pour acheter des actions en votre nom chaque trimestre (septembre, décembre, mars, juin) – il s'agit de vos actions d'investissement. Pour chaque action d'investissement que vous achetez (jusqu'à 150 £ par trimestre), nous vous offrons une action correspondante gratuite.

Actions bloquées égalées

Les actions égalées restent bloquées jusqu'à 12 mois après l'achat final en juin. Vous pouvez vendre vos actions d'investissement à tout moment, mais toute vente avant le déblocage des actions correspondantes entraîne la perte de ces dernières.

Débloquer les actions égalées

Vous êtes désormais libre de vendre tout ou partie de vos actions. Vous pouvez également les conserver afin de continuer à bénéficier des avantages liés au statut d'actionnaire de Rolls-Royce. Nous vendrons une partie de vos actions afin de couvrir les impôts dont vous êtes redevable.

*Si vous résidez aux États-Unis, certaines restrictions s'appliquent quant à la période pendant laquelle vous pouvez souscrire au programme. Pour plus d'informations, consultez la section « Période d'interruption » de la FAQ.

Investissement continu

Chaque année, nous effectuerons 4 achats trimestriels, auxquels correspondront 4 versements équivalents, suivis d'une période d'attente de 12 mois avant que les actions égalées ne soient débloquées. Pendant cette période, vous pouvez continuer à investir et à verser régulièrement vos cotisations salariales. Une fois inscrit, vous pouvez commencer, arrêter ou modifier votre investissement à tout moment en fonction de vos objectifs financiers.

Éligible à la retraite aux États-Unis

Pour des raisons fiscales, les collaborateurs éligibles à la retraite aux États-Unis (c'est-à-dire les collaborateurs âgés de 55 ans ou plus et ayant au moins 10 ans d'ancienneté chez Rolls-Royce) verront toutes leurs actions égalées débloquées chaque année en décembre. Par exemple, les actions égalées attribuées en mars, juin, septembre et décembre 2026 seront toutes débloquées en décembre 2026. Pour plus d'informations, consultez la foire aux questions.

Comment Vos Actions : Égalées fonctionne

Pour adhérer, rien de plus simple. Vous décidez du montant que vous souhaitez investir chaque mois dans des actions Rolls-Royce. Vous pouvez choisir d'investir entre 5 £ et 150 £ par mois, prélevés sur votre salaire net. Vos investissements sont utilisés pour acheter des actions Rolls-Royce chaque trimestre. Pour chaque action que vous achetez jusqu'à concurrence de 150 £ au cours d'un trimestre, nous vous offrons une action supplémentaire gratuitement. Ces actions sont appelées « actions égalées».

Vos Actions : Égalées s'adresse à tous ceux qui :

- Est directement employé par Rolls-Royce en tant que salarié permanent – cela signifie que les sous-traitants, les intérimaires, les stagiaires et les étudiants dans un programme Coop ne sont pas éligibles.
- Est basé dans l'un de nos pays participants

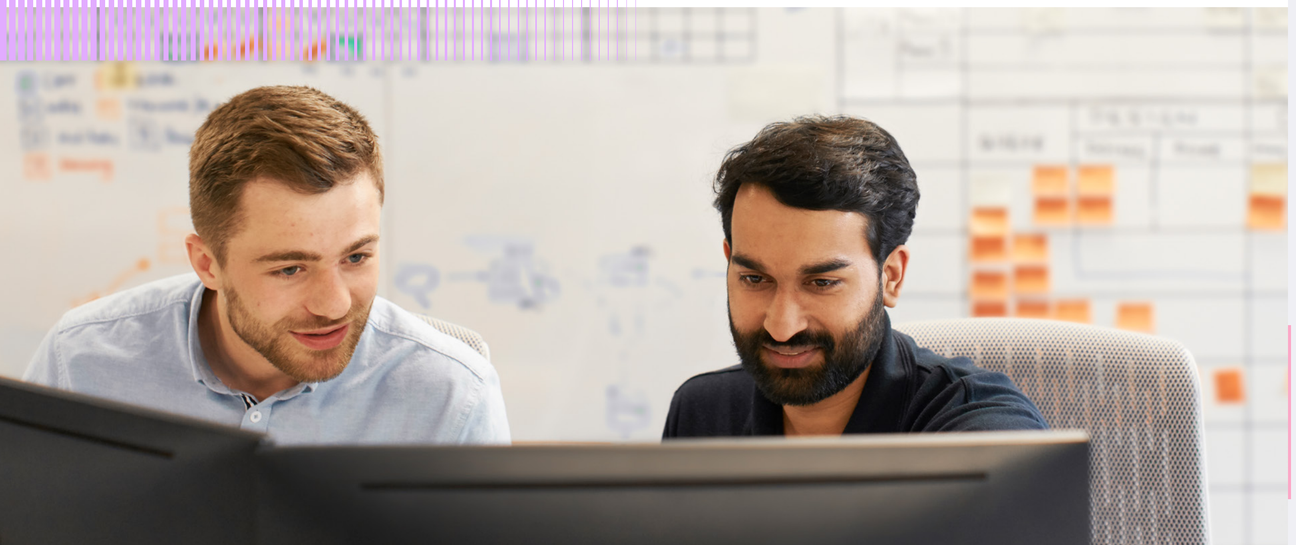

Que se passe-t-il ensuite ?

Au cours de l'année du plan, vous pouvez voir votre capital croître à mesure que vous achetez des actions et que nous ajoutons des actions de contrepartie. Les actions de contrepartie seront débloquées 12 mois après la dernière attribution d'actions égalées au cours de l'année du plan (juin de l'année suivante). Dans la plupart des pays, les actions égalées seront imposables lorsqu'elles seront débloquées. Pour plus d'informations, consultez les notes fiscales sur votre plateforme Your Shares Hub.

Bien que vous puissiez vendre vos actions Achetées à tout moment, vous devez garder à l'esprit que si vous le faites, vous perdrez les actions égalées associées si vous vendez avant leur déblocage. Une fois débloquées, les actions vous appartiennent et vous pouvez les conserver ou les vendre.

Veuillez noter que chaque fois que vous vendez vos actions, vous pouvez être redevable d'un impôt sur les plus-values, dont le paiement relève de votre responsabilité individuelle.

Pour plus d'informations, consultez la section Questions et réponses de votre centre de partage.

Dividendes

Si Rolls-Royce réalise un bénéfice, une partie de ce bénéfice peut être versée à nos actionnaires. C'est ce qu'on appelle un dividende. Si la décision de verser des dividendes est prise, les participants au programme « *Vos Actions : Égalées* » auront le droit de recevoir des dividendes sur toutes les actions Achetées et sur toutes les actions égalées débloquées. Tout dividende sera automatiquement réinvesti dans des actions ordinaires, que vous pourrez consulter dans votre compte Equiniti et qui seront débloquées dès le départ. Pour plus d'informations, consultez la Questions et Réponses sur Your Shares Hub.

Dans certains pays, vous devrez peut-être déclarer vos actions non bloquées comme revenu imposable dans votre déclaration d'impôt ou informer votre administration fiscale de vos actions. Consultez la page de votre pays sur Your Shares Hub.

Exemples

L'histoire d'Alex

1

Alex rejoint *Vos Actions : Égalées* et décide d'investir 70 $ chaque mois.
Les 70 $ sont transférés en GBP chaque mois.

70 $

2

Le taux de change moyen sur les trois transferts effectués au cours du trimestre est de 0,76 – (70 $ x 3 x 0,76) =

159.60 £

3

Le prix de l'action au moment de l'achat est de 7,50 £. Nombre d'actions achetées : (159,60 £ / 7,50 £)

21

4

Comme Alex a investi 159,60 £, il reçoit 1 action pour chaque action achetée sur les 150 premières livres sterling (150 £ / 7,50 £). Nombre d'actions égalées :

20

5

Alex dispose d'un petit solde résiduel provenant de l'achat d'actions achetées : 2,10 £ (159,60 £ - (7,50 x 21)). Ce solde sera reporté et utilisé lors du prochain achat trimestriel.

2.10 £

L'histoire de Jesse

1

Jesse rejoint *Vos Actions : Égalées* et décide d'investir 95 $ par mois. Les 95 $ sont transférés en GBP chaque mois.

95 $

2

Le taux de change moyen des trois transferts effectués au cours du trimestre est de 0,76 - (95 $ x 3 x 0,76) =

216.60 £

3

Le prix de l'action au moment de l'achat est de 7,50 £. Nombre d'actions achetées : (216,60 £ / 7,50 £)

28

4

Comme Jesse a investi 216,60 £, il recevra 1 action pour chaque action achetée sur les premiers 150 £ (150 £ / 7,50 £).
Nombre d'actions égalées :

20

5

Jesse dispose d'un petit solde restant provenant de l'achat d'actions achetées: 6,60 £ (216,60 £ - (7,50 x 28)), ce solde sera reporté et utilisé pour l'achat du mois suivant.

6.60 £

Veuillez noter que ces exemples partent des hypothèses suivantes :

1. Le cours de l'action Rolls-Royce est susceptible de fluctuer, il peut aussi bien baisser qu'augmenter.
2. Les actions Rolls-Royce sont négociées en livres sterling. Si vous effectuez votre contribution dans une autre devise, celle-ci sera convertie en livres sterling (y compris les frais de change) avant d'être utilisée pour acheter des actions Rolls-Royce. Les taux de change fluctuent au fil du temps, ce qui peut avoir une incidence sur le montant en livres sterling dont vous disposez chaque mois pour acheter des actions.

Comment adhérer et apporter des modifications

Nous travaillons en partenariat avec Equiniti, un administrateur spécialisé dans les plans d'actionnariat, afin de gérer nos plans d'actionnariat. Vous pouvez accéder à votre compte et vous inscrire au plan en utilisant les liens ci-dessous :

- Si vous vous connectez depuis un appareil Rolls-Royce, vous pouvez accéder à votre compte ici.
- Si vous vous connectez depuis un appareil personnel, rendez-vous sur : https://www.esp-portal.com/clients/rolls-royce. Vous aurez besoin de votre numéro de compte Equiniti, que vous trouverez sur votre invitation, et de votre mot de passe.

Nouveau chez Rolls-Royce ?

Si vous êtes nouveau chez Rolls-Royce, il se peut que le lien de connexion unique ne fonctionne pas immédiatement. Vous recevrez un courriel d'Equiniti vous invitant à rejoindre le programme dans les 4 à 6 semaines suivant votre inscription.

Si vous résidez aux États-Unis, certaines restrictions s'appliquent concernant la date à laquelle vous pouvez rejoindre le programme. Pour plus d'informations, consultez la section « Périodes d'interruption » de la Questions et Réponses.

Première connexion ?

Si vous n'avez pas encore de compte Equiniti (par exemple via Vos actions : Offertes), la première connexion s'apparente à l'ouverture d'un compte bancaire. Vous devrez suivre quelques étapes pour activer votre compte. Nous avons créé un guide étape par étape pour vous aider dans cette démarche. Vous le trouverez sur Your Shares Hub.

Pour vous inscrire au programme :

- Connectez-vous via le SSO ici
- Accédez à « Mes investissements »
- Accédez à « Vos actions : Offertes et Égalées » et suivez les étapes d'inscription
- Nous avons créé un guide d'inscription qui vous aidera à remplir votre demande. Vous le trouverez ici.

Modifications

Il est important de noter que vous devez effectuer toute modification avant le **20** du mois pour qu'elle prenne effet sur le salaire du mois suivant. Par exemple, si vous vous inscrivez à « *Vos Actions : Égalées* » ou modifiez votre investissement le 10 octobre, votre instruction sera exécutée pour la paie de novembre et les actions seront achetées en décembre. En raison des dates limites de paie, il se peut que votre instruction ne soit exécutée qu'après la première date de paie du mois concerné.

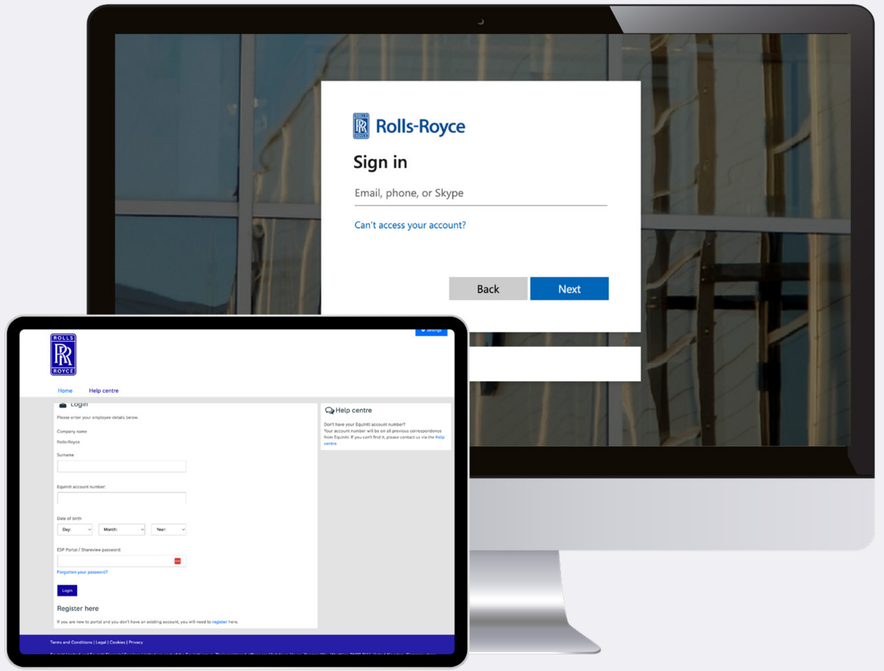

Tout au même endroit

Vous envisagez de rejoindre le programme *Vos Actions : Égalées*, mais vous avez quelques questions ?

Your Shares Hub est le premier endroit où vous pouvez obtenir des informations et de l'aide.
Nous l'avons conçu pour vous aider à en savoir plus sur l'actionnariat chez Rolls-Royce.
Vous y trouverez de nombreuses ressources, notamment :

- Une vidéo de présentation
- Les avantages d'être actionnaire
- Ressources et documents juridiques à l'appui
- Conseils fiscaux
- Calculateur

Section : questions et réponses, comprenant notamment les questions suivantes...

« Où puis-je consulter mes actions ? »

« Que se passe-t-il si je quitte l'entreprise ? »

« Que se passe-t-il si je déménage dans un autre pays ? »

« Comment les actions sont-elles imposées ? »

N'oubliez pas d'ajouter Your Shares Hub à vos favoris !

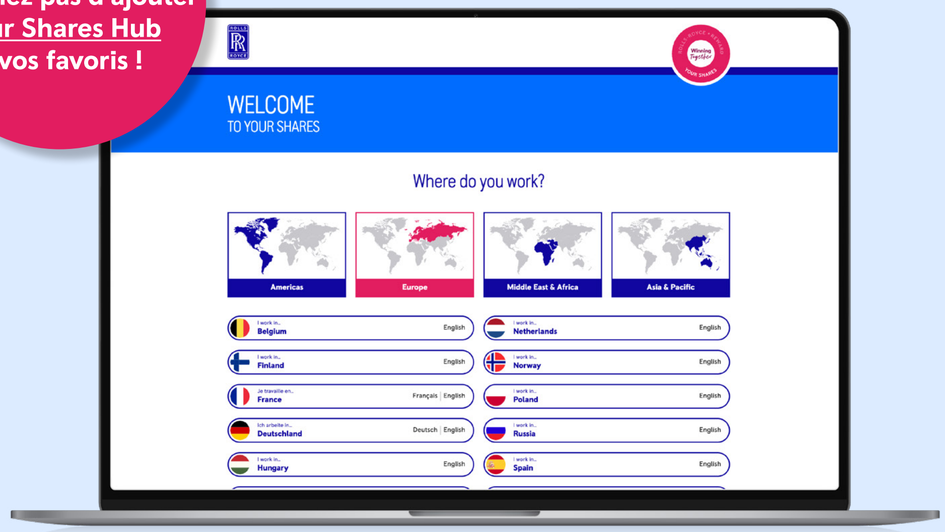

Besoin d'aide supplémentaire ?

Vous devriez trouver toutes les informations dont vous avez besoin sur Your Shares Hub et dans les ressources que nous mettons à votre disposition.
Si vous avez des questions qui ne sont pas traitées, vous trouverez nos coordonnées dans la section « Assistance ».

Vous pouvez également appeler la hotline d'Equiniti au **+44 (0) 333 207 6388**.

VOS ACTIONS : ÉGALÉES

Nous vous récompensons lorsque nous gagnons ensemble

Avertissement

1. Veuillez noter que la participation au programme *Vos Actions : Égalées* ne garantit pas les performances. La valeur des actions Rolls-Royce peut baisser comme elle peut augmenter, et votre investissement peut perdre de la valeur. Des conditions générales s'appliquent. Ce document est destiné à fournir des informations et non des conseils. Aucun membre de Rolls-Royce, ni aucun de ses dirigeants, employés, agents ou représentants ne vous donne de conseils en matière d'investissement, de fiscalité ou autres en rapport avec le programme *Vos Actions : Égalées*.
2. La décision de participer ou non au programme « *Vos Actions : Égalées* » est une décision personnelle qui n'aura aucune incidence sur votre relation de travail.
3. Si vous avez besoin de conseils adaptés à votre situation, nous vous recommandons de consulter un conseiller financier et/ou fiscal indépendant.
4. Les informations fournies dans cette brochure et dans toute autre communication relative à l'offre « *Vos Actions : Égalées* » sont fournies de bonne foi. En cas de conflit avec tout document officiel ou toute législation applicable, ces derniers prévaudront.
5. Le cours des actions et les taux de change peuvent varier au fil du temps, ce qui peut entraîner une augmentation ou une diminution de la valeur de vos actions achetées et des actions égalées par Rolls-Royce.
6. La législation fiscale peut évoluer au fil du temps. Il vous incombe de comprendre et de respecter la réglementation fiscale en vigueur dans votre juridiction.